

CGT

2009
Numéro de
Janvier
Février

LA GAZETTE DE LA CGT DU CPN

Les salariés du CPN dans la rue
avec la CGT le 29 Janvier 2009.



Manif du 29/01
On était là !

La nuit
sécuritaire

Christophe
PRUDHOMME :
Un médecin
engagé dans la
défense de
l'Hôpital Public.

Nous refusons
de devenir des
gardiens de
fous :
Le CA suit
l'invitation de la
CGT.

La colère
monte au CPN !

CAPL

On ne peut que se féliciter de la forte mobilisation du 29 Janvier, les chiffres le montrent. Sur le plan national, 2,5 millions de manifestants du public, du privé mais aussi de chômeurs et de retraités.

Au CPN, un taux de grévistes de 26,5% le matin et qui a atteint les 30% l'après midi.

Nous sommes tous touchés par la crise actuelle et face à cette situation, nombreux sont descendus dans la rue pour montrer leur mécontentement et obtenir des mesures favorables. Le maintien des emplois, l'amélioration des conditions de vie et de travail, l'amélioration du pouvoir d'achat semblent être une évidence pour tous sauf pour notre gouvernement.

La CGT du CPN, qui avait déposé un préavis de grève local pour entamer des négociations avec notre Direction, ne compte pas en rester là.

Elle réaffirme ses positions quant à l'augmentation des effectifs soignants et le maintien des postes infirmiers dans les unités de soins, la pérennisation des emplois dans les services logistiques et administratifs et l'embauche des contractuels. Notre mobilisation ne doit pas s'essouffler maintenant.

Pour prolonger cette action, une grève intersyndicale et interprofessionnelle est programmée le 19 Mars 2009.

Audrey Desbrosses

LA NUIT SECURITAIRE

<http://www.collectifpsychiatrie.fr>

Le 2 décembre 2008, dans une enceinte psychiatrique hospitalière, se saisissant d'un crime pourtant très rare commis par un patient diagnostiqué comme schizophrène, le président Sarkozy a annoncé un plan pour la psychiatrie aux conséquences dévastatrices.

Dans ce discours, les fondements même de la psychiatrie ont été attaqués avec la plus grande brutalité, celle qui amadoue pour mieux exécuter.

Il aura suffi d'un fait divers dramatique pour relancer une politique de la peur dont le projet de centres de rétention de sûreté tout comme les soins sans consentement en ambulatoire sont le parachèvement.

En amalgamant la folie à une pure dangerosité sociale, en assimilant d'une façon calculée la maladie mentale à la délinquance, est justifié un plan de mesures sécuritaires inacceptables.

Alors que les professionnels alertent régulièrement les pouvoirs publics non seulement sur les conditions de plus en plus restrictives de leur capacité de soigner, sur l'inégalité croissante de l'accès aux soins, mais aussi sur la mainmise gestionnaire et technocratique de leurs espaces de travail et d'innovation, une seule réponse leur a été opposée : attention danger, sécurisez, enfermez, obligez, et surtout n'oubliez pas que votre responsabilité sera engagée en cas « de dérapage ».

Un pas vient d'être franchi, l'heure est trop grave pour que la résignation l'emporte.

Que peut signifier cette prétendue méconnaissance, en réalité cette volonté délibérée d'ignorer les réalités de la psychiatrie ?

Il y a les faits, il y a les chiffres : le rapport de la Commission « Violence et santé mentale » dénombre qu'en 2005 sur 51 411 mis en examen dans des affaires pénales (crime ou délit) 212 ont bénéficié d'un non-lieu pour irresponsabilité mentale, c'est à dire 0,4 % des crimes et délits ! Mais en revanche, la prévalence des crimes violents contre les patients psychiatriques est 11,8 fois plus importante que par rapport à la population générale. La proportion des vols à leur encontre est 140 fois plus importante !

Nous, soignants en psychiatrie, n'acceptons pas que la plus haute autorité de l'État répande de tels propos, qui laisseraient croire que les personnes atteintes de troubles psychiques font bien plus souffrir la société que celle-ci ne les aliène. Nous n'acceptons pas non plus que ces citoyens soient jetés en pâture à la vindicte populaire pour maintenir de manière forcenée, irresponsable, le ferment de la peur.

« La politique de civilisation » annoncée est une politique de « rupture » du lien car elle tente de bafouer les solidarités sociales qui ont permis de sortir du grand enfermement de la folie. Il n'y a pas d'exercice possible de la psychiatrie sans respect constant des valeurs de la République : celles qui en énonçant le respect de la séparation des pouvoirs permettent à la démocratie de rassembler solidairement afin de ne pas exclure les plus démunis.

Devant tant de « dangerosité » construite, la psychiatrie se verrait-elle expropriée de sa fonction soignante, pour redevenir la gardienne de l'ordre social ?

Nous, citoyens, psychiatres, professionnels du soin, du travail social, refusons de servir de caution à cette dérive idéologique de notre société.

Nous refusons de trahir notre responsabilité citoyenne et notre éthique des soins dans des compromissions indignes et inacceptables.

Nous refusons de voir la question des soins psychiques réduite à un pur contrôle sécuritaire criminalisant outrageusement la maladie mentale.

Nous refusons d'être instrumentalisés dans une logique de surveillance et de séquestration.

Pour maintenir la fonction soignante en articulation permanente entre le singulier et le collectif, nous refusons l'aveuglement d'une supposée culture de l'efficacité immédiate concernant des problèmes qui n'existent que peu.

Dans le champ de la psychiatrie, des actions s'opposent à la normalisation des enseignements (sauvons la clinique), des pratiques prédictives (pas de zéro de conduite), des dérives scientistes assignant à la psychiatrie le devoir de prévoir l'avenir (non à la perpétuité sur ordonnance, politique de la peur).

Nous soutenons et accompagnerons toute perspective de regroupement de ces initiatives car elles vont toutes dans le même sens : défendre et soutenir la dignité des patients qui nous sont confiés ou qui se confient à nous.

Faudrait-il que nous entrons en résistance par la désobéissance civile, pour soutenir la possibilité d'une psychiatrie au service des sujets en souffrance, respectueuse du sens de leur existence, et non une psychiatrie servant au maintien de l'ordre sécuritaire stigmatisant de l'asservissement de la population par la peur ?

« Il faut de la crainte dans un gouvernement despotique: pour la vertu, elle n'y est point nécessaire, et l'honneur y serait dangereux. » Montesquieu

Contact : elie.winter@free.fr

NON au projet de loi HOPITAL PATIENTS SANTE TERRITOIRES

Il faut changer d'orientation politique, redonner la priorité à l'intérêt général et à la mise en sécurité sociale de tous.

Médecin urgentiste en Seine st Denis, responsable de la fédération CGT santé, Christophe Prudhomme sera présent à l'IFSI de Laxou le 9 mars.

Invité par notre syndicat en novembre 2006, il avait fortement marqué son auditoire par sa sympathie naturelle et la maîtrise de son sujet « l'Hôpital 2007 ». Il sera de nouveau parmi nous ce 9 mars pour nous parler cette fois ci de la loi **Hôpital Patients Santé Territoires** que le ministre de la santé entend mettre en place..

Débatue à l'assemblée nationale, ce projet de loi **HPST** est le modèle que les américains ont dénoncé par leur vote « **yes we can** ». Basé sur l'économie ultra libérale, ce texte antisocial remet en cause notre système républicain de solidarité. Favoriser les cliniques et les assurances

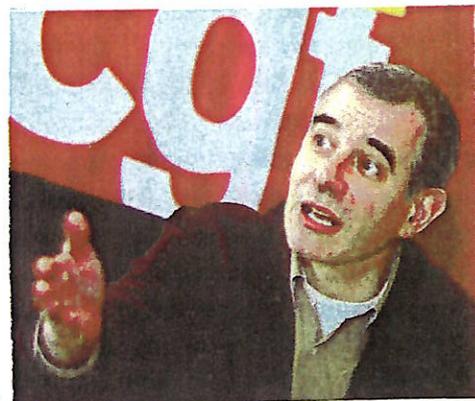
lucratives afin que les groupes privés et leurs actionnaires s'en mettent plein les poches, ce projet s'il se met en place marquera la fin de l'accès à l'égalité des soins pour les usagers. Il faudra alors avoir un compte en banque bien garni pour se soigner. Affaiblir les services publics, comme à la poste et à l'éducation nationale, est le leitmotiv de ce gouvernement qui recherche la rentabilité et l'enrichissement des plus riches au détriment de la grande majorité des gens qui travaillent, de leur famille, des chômeurs et des sans papiers.

La psychiatrie prise de plein de fouet par les **propos scandaleux de Sarkozy sur la dangerosité des fous**, sera elle aussi pénalisée par cette entreprise de destruction de notre système de soins si nous laissons faire. Au CPN nous voyons déjà les méfaits causés par la **nouvelle gouvernance**, la mise en place **des pôles**, les **restrictions budgétaires**. D'ailleurs le personnel ne s'y trompe pas quand il manifeste comme il l'a fait le 19 janvier à Nancy (**30% de grévistes au CPN**). Se mobilisant aux côtés des représentants syndicaux, les salariés du CPN ont démontré qu'ils n'entendaient pas subir cette politique de déclin. Ils l'ont dit clairement au CHSCT du mercredi 4 janvier 2009.

La CGT force de propositions n'accepte pas **cette politique marchande** de la santé, il n'y a pas de fatalité. Aux côtés des forces progressives la **CGT combat l'obscurantisme, la diabolisation du fou** que l'on voudrait réinscrire dans l'histoire de la folie.

Sans attendre, c'est sur notre lieu de travail que doit se faire entendre notre mécontentement.

Notre organisation syndicale, ses militants mettent tout en œuvre afin que **vive la démocratie et l'esprit d'indépendance** dans nos pratiques professionnelles **au service du patient** et de la psychiatre.



C'est notre engagement !

**Nous vous invitons à participer massivement le 9 mars au colloque
avec Christophe Prudhomme sur la loi HPST**

« Nous refusons de devenir des gardiens de fous »

C'est le cri lancé par le représentant du personnel CGT au Conseil d'Administration du 12 décembre 2008.

Sollicitant le Président du CA au sujet des propos du chef de l'état sur la psychiatrie lors du discours du 2 décembre à Antony, à la suite du drame de Grenoble, le représentant de la CGT invite les membres du CA à dénoncer les propos du Président de la République. Il ajoute : « la déclaration du président revêt un caractère sécuritaire qui met directement en cause les professionnels, les pratiques professionnelles et les prises en charge. Elle stigmatise les malades comme étant dangereux alors qu'ils sont eux-mêmes des victimes.

Cette prise de parole en lieu et en place des professionnels de la santé mentale reste maladroite. Les décisions qui ont découleraient ne seront donc pas adéquates voire dangereuses (murs d'enceinte, caméras de surveillance....) Il semble donc important que le conseil d'administration s'exprime par rapport à cette déclaration » Suite aux interventions fortes des représentants des usagers et du conseil général, Monsieur le Président propose la rédaction d'une motion marquant la désapprobation totale du CA. A l'unanimité, les membres du CA émettent un avis favorable sur la rédaction de la motion.

Ferretti luc

MOTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CPN LORS DE SON CONSEIL DU 12 DÉCEMBRE 2008

« Le Conseil d'Administration du Centre Psychothérapique de Nancy exprime unanimement, sa profonde indignation et sa vive inquiétude relatives aux propos liberticides tenus par Monsieur Sarkozy, le deux décembre dernier à L'hôpital d'Antony. Il est atterré de constater que de telles déclarations,annonciatrices d'une nouvelle loi en préparation, soient de nature à réintroduire la stigmatisation du malade psychique pourtant combattue avec de réels succès depuis des décennies par les professionnels de la psychiatrie et les associations ».



Les Salariés du CPN sont en colère. Ils sont venus le dire au CHSCT du 4 février !

Madame le Directrice des Ressources Humaines et Monsieur le Directeur de l'Organisation des Soins ont pu le vérifier par eux-mêmes : les salariés du CPN n'étaient pas contents, mais alors pas contents du tout ce mercredi 4 février dans la salle du Conseil d'Administration où se tenait un Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail.

Les Organisations Syndicales et le Personnel ont depuis plusieurs années alerté la direction de notre établissement sur l'insuffisance des effectifs pour mener à bien les missions de service public dont ils sont responsables, chacun dans leur métier. Faisant fi des mises en garde, la direction s'enferme dans une logique où les soins et les effectifs en sont réduits à tourner à flux tendu, à l'exemple d'une chaîne de production dans l'industrie automobile. Sans se prémunir des intempéries et des épidémies, la direction en bon élève des recommandations de l'ARH, a pris le risque de mettre en danger les patients et les professionnels. La direction gère notre établissement à vue. Cette situation s'est aggravée dans le courant des mois de janvier février. A la limite de réquisitionner des agents en faisant appel « au plan blanc », la direction a demandé à de nombreux collègues de doubler leur poste de travail, allant même jusqu'à solliciter nos anciens pour reprendre du service. Face à une augmentation de leur charge de travail, à la non reconnaissance du statut, à un mépris de leur investissement professionnel, les salariés ne se sont

pas fait attendre pour exprimer leur ras le bol. C'est dans ce climat de malaise, de tensions que le Secrétaire du CHSCT a été amené à rencontrer madame le DRH afin de convoquer cette instance pour le 4 février 09. Madame le DRH escomptait bien récupérer le malaise des agents pour faire passer ses propres propositions. C'était sans compter sur la vigilance des Organisations Syndicales qui ont su déjouer cette pratique en invitant le personnel à participer à ce CHSCT du 4 février 09.

Notre organisation syndicale n'a pas ménagé sa peine pour faire en sorte que ce CHSCT soit celui du personnel.

Nous pouvons nous féliciter, car c'est tous Ensemble, Personnel et Organisations Syndicales en faisant preuve de maturité et d'unité qu'il nous a été possible de porter des analyses et des critiques sur l'orientation budgétaire de notre établissement. Les fausses bonnes solutions de madame le DRH et de monsieur le Directeur des Soins ont été écoutées et bien que l'écoute soit notre métier, ce message n'est pas passé !

Pour augmenter les effectifs, la direction ne trouve rien d'autre que :

- *Supprimer les personnels techniques, logistiques et administratifs.*
- *Supprimer le jour de congé local.*
- *Réduire les jours d'absentéisme pour augmenter la présence au travail : chasse aux malades, jours enfants malades remis en cause...*
- *Fermer des services.*
- *Redéployer les agents (déshabiller Pierre pour habiller Jacques).*
- *Encourager l'autonomisation des équipes par le rappel des agents en RH, en vacances...*
- *Doubler la durée du poste pour assurer la continuité des soins.*

Ces propositions sont inacceptables et ne reposent que sur la régression des acquis et du statut.

Le vendredi 30 janvier 2009, les Organisations Syndicales CGT CFDT FO réaffirmaient le besoin urgent d'embauches afin de préserver la qualité de nos prises en charge, d'améliorer les conditions de travail et maintenir un service public hospitalier digne de ce nom. Dans la continuité du rassemblement organisé ce mercredi 4 février 09 au cours du CHSCT, nous appelons les Organisations Syndicales à déposer Ensemble un préavis de grève afin d'ouvrir des négociations concrètes. Ce CHSCT est un premier message à l'adresse de notre nouveau directeur. Il faudra trouver des solutions acceptables pour faire face au manque de personnel.

Ferretti luc.



Les petits soldats ne resteront pas toujours au garde à vous !

Les Commissions paritaires du 06 janvier 2009 concernant les révisions 2008 n'ont pas été un exemple de respect de la part de la direction envers les représentants syndicaux et les agents... date de la réunion incompatible avec la préparation et les rencontres nécessaires avec les agents, ignorance de l'épuisement, de la souffrance des personnels du CPN.

Pourtant le nombre de dossiers a augmenté de 30%. De plus en plus de professionnels accablés se tournent tout naturellement vers les Commissions Administratives Paritaires Locales pour faire entendre leur mécontentement. Les représentants du personnel dans les CAPL sont attentifs aux difficultés de leurs collègues. Ils sont là pour faire entendre les arguments des agents, en faisant savoir aux représentants de l'administration et au président des CAPL que les professionnels donnent souvent le meilleur d'eux même. Ils défendent la dignité des salariés.

Les services « les plus lourds » sont les plus touchés. Là où il faudrait faire preuve de

discernement, les remarques les plus négatives, qui sont du domaine de la confiance verbale, sont retranscrites sur la fiche d'évaluation et d'appréciations. A quoi bon cette note relative à la procédure de notation, où la confiance mutuelle les recommandations d'empathie ne sont pas respectées... Ainsi certains collègues découvrent des propos déformés, mal interprétés et un décalage énorme entre les appréciations et l'échange verbal à l'entretien.

La direction fait peu cas des représentants du personnel. Il faut se battre arduement dans cette instance pour faire entendre les arguments des représentants du personnel.

Pour le moment les organisations syndicales, représentant les agents, n'ont pas encore le rapport de force suffisant qui leur permettrait de faire cesser ces comportements.

L'union faisant la force, la CGT se rapprochera des autres organisations syndicales pour amplifier les potentiels, si possible par un travail en commun avec un seul objectif : soutenir les agents dans leur droit à la reconnaissance.

Monique Leuck

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Je Souhaite :

prendre contact

Adresse :

me syndiquer

Code Postal : Ville :

Service : N° tel :

Bulletin à renvoyer à la CGT du CPN, 1 rue du Dr Archambault - BP 11010 - 54521 Laxou

Tel : 03.83.92.51.93 - Fax : 03.83.92.51.92

Internet : <http://www.cgt@cpn-laxou.com>